

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 06 novembre 2024
De la commune de LA VRAIE-CROIX

Séance du 06 novembre 2024

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mil vingt-quatre, le six novembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – P.BOUVET – S.ROUSSELET – M.PONDARD – J.CAPELLE – M.LEFORT – P.BONNIN - S.TACHEAU

Convocation : le 29 octobre 2024

Absents excusés : E.GEVA pouvoir donné à P.BONNIN - C.DOUET pouvoir donné à S.TACHEAU - M.PRIME pouvoir donné à J.CAPELLE – C.ROLLAND pouvoir donné à M.LEFORT – M.QUATREVAUX pouvoir donné à M.PONDARD – S.POUPET pouvoir donné à P.GUIBLIN

Absents : E.BROHAN

Secrétaire de séance : M.LEFORT a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

- 1 -** Compte-rendu annuel à la collectivité Morbihan Habitat
- 2 -** Avenant 7 – concession d'aménagement de la ZAC Les Hameaux Verts
- 3 -** Redevance Télécoms 2024
- 4 -** Admissions non valeur
- 5 -** Création SILO atelier municipal
- 6 -** Rapport d'activités 2023
 - Morbihan Energies
 - SIAEP Questembert
- 7 -** Questions diverses

1 - COMPTE-RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ MORBIHAN HABITAT

Présentation de l'exercice financier de l'année 2023 par Morbihan Habitat. Zone aménagement concerté sur la commune.

Création de la ZAC en 2006, fin de validité du contrat initial en 2016, prorogé 3 fois, échéance actuelle au 4/07/2025

6 tranches de travaux : Brégadon Sud, Centre Bourg Sud, Centre Bourg Nord, Brégadon centre 2, Brégadon Nord, Le Port Allain

Les dépenses concernent les études, les acquisitions foncières, les travaux, les honoraires techniques, la rémunération des aménageurs et des frais financiers.

Les recettes sont réalisées par des subventions, les cessions des terrains, des produits financiers. Les tarifs des terrains varient selon que les acquéreurs sont primo-accédants ou investisseurs, de 98€ le m² à 178€ le m², avec un prix moyen autour de 120€ le m².

La phase 2 est en cours, sur 2023-2024, avec, en janvier 2023 la consultation des entreprises, l'attribution des marchés, les travaux de phase provisoire (installation des coffrets, etc.) ont démarré le 27/04/2023 et réceptionné le 6/10/2023 pour 470 462,92€ HT

La phase 3 a été lancée avec des études environnementales pour l'actualisation des connaissances de la tranche 3, par rapport aux données du début de création des ZAC de 2006, en juin 2023.

Sur 2025, les travaux d'aménagement définitifs de la tranche 1 bis vont être réalisés.

La consultation pour l'aménagement de la phase Nord du Centre Bourg devrait se faire en juillet 2025. La commercialisation de ces terrains de la phase Nord se fera autour du deuxième semestre 2026.

Actuellement, 57% des lots sont vendus et des compromis sont en cours pour une autre partie.

Adopté à l'unanimité

2 - AVENANT 7 – CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC LES HAMEAUX VERTS

Il est proposé que la concession soit prolongée de 2 ans, jusqu'au 4 juillet 2027, jusqu'à la fin des travaux de la Zone Nord.

Adopté à l'unanimité

3 - REDEVANCE TÉLÉCOMS 2024

Une redevance est prise pour l'occupation du domaine communal routier et non routier pour 2851,05 €, par les télécoms.

Adopté à l'unanimité

4 - Admission en non-valeur

Les créances inférieures à 100€ auprès de la mairie, ces sommes passent en admission en non-valeur.

Adopté à l'unanimité

5 - CRÉATION SILO ATELIER MUNICIPAL

3 silos servent à stocker du sable ou des matériaux et toutes les poubelles sur les apports de déchets volontaires, qui sont à trier. La mairie souhaite faire un grand silo pour mettre les copeaux afin de libérer la cour et 3 petites cases pour trier les déchets.

Le terrassement a été fait, la question se pose pour la fabrication du mur et des sols. Un devis a été demandé à l'entreprise qui réalise le bâtiment à côté des services techniques pour 17 204€ HT – 20 604€ TTC, pour du bancher.

Un devis a été demandé à la communauté de communes en stepoc. Le devis est inférieur mais les travaux ne sont pas du bancher.

Le conseil préfère choisir l'entreprise Le Noguét, les matériaux sont plus solides, il y a moins de risque d'abîmer les silos avec des passages d'engin.

Adopté à l'unanimité

Les travaux du bâtiment sont en cours, la construction de la charpente est en préfabrication chez l'entreprise, pour un délai de 4 mois.

6 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

- **MORBIHAN ENERGIES**

Créé en 1965 par la volonté des élus communaux. Fédère les 249 communes du Morbihan et 11 EPI. Morbihan Energies compte 66 agents.

Morbihan Energie axe ses investissements sur les énergies renouvelables, avec des centrales solaires, le soutien à la filière hydrogène.

Un data center est également en cours de création pour sécuriser les données des communes.

Le déploiement des horloges connectées est en cours pour faciliter la gestion de l'allumage des lumières des communes et programmer des plages horaires en fonction des événements et s'adapter aux enjeux environnementaux, comme c'est le cas pour les 271 luminaires de la commune.

- **SIAEP QUESTEMBERT**

Le SIAEP a connu une évolution importante depuis 2020. 7 nouvelles communes ont rejoint le SIAEP, dont La Vraie Croix. Certaines communes ont une délégation avec Veolia d'autres avec la SAUR. Tous ces contrats seront harmonisés au 1^{er} janvier 2026. Les tarifs ne sont donc pas les mêmes pour les 16 communes, mais seront lissés en 2026.

La capacité totale au SIAEP pour le traitement des eaux est de 50.000 habitants.

616 232m³ sont traités, pour une moyenne de 75 à 120m³ par habitant. Le prix du traitement varie entre 3,90€ et 4,24€ du m³ selon les communes.

Par ailleurs, les travaux de la station d'épuration sur la commune sont en cours d'achèvement.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Projet d'implantation d'une antenne à Kergounioux pour Bouygues, en parallèle d'une antenne à Boroger pour Free.

Les deux antennes ne peuvent pas être mutualisées. Le dossier va être déposé. La mairie ne peut pas s'opposer à la construction de ces antennes.

Une réunion publique sera réalisée en mairie en décembre pour présenter l'implantation de l'antenne le 26 novembre aux riverains à 20h

- Suite aux locations de cet été de la Glyscène, le règlement intérieur a été remis à plat, ainsi que l'état des lieux pour qu'il soit plus détaillé, afin de le faciliter.

- Vœux de la commune La Vraie-Croix, 10 janvier, même date que les vœux du département et la préfecture. Le maire propose que la date soit changée au 17 janvier (même jour que Molac et Berric), à 19h30.

- Jardins de Tournay

727,62€ TTC pour les prises d'escalade installées à l'extérieur de la salle de sport.

L'APAVE est passée pour contrôler les jeux, la plupart sont accessibles. Il faut attendre un peu de temps pour que la pelouse repousse au niveau des balançoires. Une inauguration sera prévue au printemps.

La directrice du centre de loisirs souhaite réaliser un tressage végétal avec les enfants du centre de loisirs, qui nécessite une emprise de 2m au sol. Si la mairie est d'accord, la réalisation de cette cabane tressée aurait lieu le 22 janvier, financée par la communauté de communes.

Une association a pris contact avec la commune, elle propose des parcours dans les arbres éphémères. Ils se réunissent une fois par semaine. L'association souhaiterait intervenir aux jardins de Tournay. Si le conseil est d'accord, il faudrait passer une convention avec cette association.